

APPEL À COURTES COMMUNICATIONS, TRIBUNE DES RÉSIDENTS ET INTERNES

Date limite de soumission : 31 mars 2025

Comme les années précédentes, une partie du programme d'AFVAC le Congrès est consacrée aux Courtes Communications et Tribunes des Internes et Résidents. Le nombre croissant des soumissions, leur qualité ainsi que le travail rigoureux de sélection du Conseil scientifique permettent d'enrichir notre Congrès en construisant des modules cohérents réservés à ces communications impliquant de nombreux orateurs en dehors du programme général.

Le programme « courtes communications » est conçu à partir des propositions faites par les consœurs et confrères qui désirent partager leur expérience en présentant des données personnelles originales et inédites en congrès français (observations cliniques singulières, séries de cas, travaux de recherche clinique). Le caractère personnel des études présentées est incontournable, aucune synthèse ne pouvant être retenue dans le cadre de ces propositions.

La tribune des Internes et Résidents est une tribune scientifique nationale ouverte aux jeunes consœurs et confrères engagés dans des cursus de formations cliniques au sein de structures universitaires ou libérales à activité référée. Cette tribune leur permettra de présenter les résultats de leurs travaux de recherche ou de diffuser certaines de leurs observations cliniques (cas originaux ou séries inédites en congrès français). Les communications présentées à cette tribune sont reconnues par les collèges européens dans le cadre de l'obtention d'un diplôme de spécialiste européen.

- Seules les propositions **déposées dans les délais** sur le serveur et **accompagnées d'un résumé répondant au cahier des charges** seront examinées par le Conseil Scientifique d'AFVAC le Congrès.
- Les auteurs seront avertis de l'acceptation ou de la non-acceptation de leur proposition de courte communication au cours du mois de **juin** au plus tard.
- La soumission d'un texte répondant au cahier des charges implique la volonté et l'engagement de l'auteur de le présenter lors d'AFVAC le Congrès.
- **La durée de chaque présentation orale sera impérativement de 12 minutes**, la plus grande rigueur étant demandée quant au respect de ce temps de parole. La présentation en format *Powerpoint* sera obligatoirement déposée sur le central informatique du Congrès (salle *preview* des conférenciers).

LES PRESTATIONS ACCORDÉES

- Tout auteur dont le texte de communication aura été accepté, bénéficiera de l'inscription offerte au Congrès.
- Les frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas pris en charge.

CAHIER DES CHARGES POUR LA RÉDACTION DE VOTRE RÉSUMÉ

Chaque soumission doit comporter

- Le titre de la présentation.
- La liste ordonnée des auteurs (initiale(s) du prénom et nom de chaque auteur).

Un interne ou résident étant par définition encadré, seules les soumissions comportant un ou plusieurs co-auteurs sont recevables. Une attention particulière doit donc être portée à la liste des co-auteurs, celle-ci devant plus particulièrement inclure les consœurs et confrères ayant encadré ou participé au travail de recherche ou à la démarche clinique associée aux cas présentés. Les encadrants sont par ailleurs tenus de valider la présentation orale.

- Les coordonnées complètes (dont l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse email) de chaque auteur.
- Le texte (maximum 5000 caractères espaces compris), et les éventuelles images (2 maximum, format jpg ou png).
- Les tableaux devront être déposés au format image (jpg ou png).
- Pour les cas cliniques isolés, il est recommandé d'employer le plan suivant : introduction, anamnèse, examen clinique, démarche diagnostique, traitement, discussion et conclusion.
- Pour les travaux de recherche, le plan classique (introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion et conclusion) doit être adopté.
- Pour les séries de cas, l'un ou l'autre de ces deux types de plan peut être employé en fonction de l'ampleur de la série et de l'angle de présentation choisi.
- Une bibliographie limitée aux 5 références les plus pertinentes sera appréciée.
- **Les propositions devront impérativement être "anonymisées" (aucun nom d'auteur ou de structure vétérinaire ni dans le titre, ni dans le résumé). Un document ne répondant pas à ce critère ne sera pas examiné par le Conseil scientifique.**

DÉPÔT DE VOTRE RÉSUMÉ



- Sur le serveur : courtes communications.
- Vous pouvez, si vous le souhaitez, dans un premier temps, rédiger votre résumé sur *Word*.
- Après avoir rédigé votre résumé, vous n'aurez plus qu'à le copier dans le serveur.
- Une déclaration de liens d'intérêt vous sera demandée.
- Ce résumé sera utilisé tel quel dans le proceeding du Congrès en cas de sélection de la proposition par le Conseil scientifique et ne sera plus modifiable.
- Le serveur de dépôt fermera le **15 avril 2025** au soir. Vous ne pourrez plus alors ni accéder, ni modifier votre proposition.

L'équipe organisatrice remercie tous ceux qui enrichiront AFVAC le Congrès par leurs propositions et sera très heureuse de les accueillir à Marseille.